

des hommes d'affaires engagés dans les secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire, de la formation technique et des produits pharmaceutiques. Il s'est aussi rendu à la Baie James où il a visité les chantiers du projet Hydro-électrique. À Québec, monsieur Mayila a eu des entretiens avec monsieur Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources, et avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Institut national des recherches scientifiques et de la Société québécoise d'initiatives pétrolières.

La visite de monsieur Mayila a permis de constater l'état particulièrement amical et chaleureux qui existe dans les rapports entre le Gabon et le Canada. Les entretiens se sont déroulés dans un esprit de cordialité et de coopération, soulignés par une large convergence de vues de part et d'autre.

Monsieur Mayila et le Chef du gouvernement canadien se sont félicités de l'évolution constructive des relations bilatérales. Monsieur Mayila, au nom du Président de la République gabonaise, a rendu un hommage au gouvernement et au peuple canadiens pour l'intérêt qu'ils portent au Gabon.

La visite a permis d'approfondir plusieurs dossiers de nature commerciale, notamment au chapitre de l'électrification rurale, des transports et de l'agriculture. La Société pour l'expansion des exportations a signifié son intérêt pour considérer des crédits à moyen et à long terme pour le financement de certains projets d'exportateurs canadiens qui ont identifié les secteurs d'intervention dans lesquels leurs compétences peuvent être mises au service du développement du Gabon. De plus, la possibilité de fournir une ligne de crédit renouvelable a été envisagée pour financer les initiatives des petites et moyennes entreprises gabonaises désireuses de se procurer des biens d'équipement et de la machinerie au Canada. À cet égard, une mission technique de la Société pour l'expansion des exportations se rendra au Gabon au début de 1981.

Au chapitre de la coopération entre les deux pays, le Canada a fait part de sa décision d'encourager des institutions canadiennes à entreprendre des projets de développement au Gabon avec un appoint financier dans le cadre de la coopération institutionnelle. De même, un appoint financier de la part du Canada sera apporté aux hommes d'affaires canadiens qui désirent s'établir au Gabon dans le cadre du programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international. Dans cette perspective, le gouvernement canadien apporte également un concours financier dans le recrutement d'enseignants canadiens par l'Entraide universitaire mondiale. Par ailleurs, les autorités canadiennes sont disposées à apporter leur concours